

**REPONSE YVELINES DECROISSANCE : URGENT : Envoi de la "Résolution du CO.P.R.A. 184"**

• Reçu le 21 mai 2012 à 21:46

• 10 Ko

De : [redacted]  
[redacted] [jpahome@free.fr](mailto:jpahome@free.fr) Ajouter aux contacts

A : [redacted]  
[redacted] "christiane PARAVY" <c.paravy@sfr.fr>

Madame,  
bonsoir,

Merci de votre sollicitation.

Je partage avec mes camarades d'Yvelines Decroissance une position de refus du prolongement de l'A104. C'est une position que nous avons exprimée sur notre site depuis de nombreux mois. Nous demandons l'abandon du prolongement de l'A104 qui serait un signal fort pour montrer l'abandon du tout automobile et amorcer une réflexion globale sur les déplacements. Voir : <http://yvelines-decroissance.eklablog.fr/yvelines-decroissance-non-a-l-a104-non-a-la-bagnole-a3438016>

Toutefois je ne pourrais être signataire telle quelle de votre "Résolution".

Je me questionne en effet sur ce que recouvre la demande de libération "des emprises foncières correspondantes aux tracés « rouge » et/ou « vert », vieilles de quarante ans et obsolètes au regard de l'urbanisation qui s'est faite à leurs abords depuis plusieurs décennies, démontrant ainsi la sincérité de la décision d'annulation ci-dessus, restituant ainsi aux collectivités locales la maîtrise de leurs plans d'urbanisation locaux dans le contexte de la régionalisation," si elle n'est pas assortie d'un engagement de plus de concertation pour ce qui concerne l'utilisation des espaces fonciers que la "résolution" semble affecter, comme si celà était naturel, à l'urbanisation.

La question ne me paraît pas devoir se poser et être tranchée entre le développement de voies rapides ou le développement de l'urbain puisqu'il s'agit de modes d'appropriation du foncier qui relèvent trop souvent d'un déni des richesses naturelles des territoires et des manières d'y vivre ensemble.

Je reste à votre disposition,  
Avec mes salutations

Jean-Patrick Abelsohn  
Yvelines Décroissance  
Candidat Législatives 2012 - 12eme circonscription des Yvelines